



INSTRUCTIONS POUR LE PAIEMENT PAR INTERNET

1) Accéder au site Internet de votre institution bancaire

Liste des institutions disponibles :

- Banque CIBC
- Banque de Montréal (BMO)
- Banque HSBC
- Banque Laurentienne
- Banque Nationale
- Banque Royale du Canada (RBC)
- Banque Scotia
- Banque TD
- Desjardins
- Tangerine

2) Ajouter le fournisseur : « CSSDM - Service de garde »

NOTE : D'autres fournisseurs du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) existent. S'assurer de choisir celui correspondant au service de garde. Aussi, prendre note qu'en raison du récent changement de nom, il est possible que le fournisseur soit encore sous le nom de « Commission scolaire de Montréal – Service de garde » ou « CSDM – Service de garde ».

3) Inscrire le numéro de référence de 19 caractères sans tirets et sans espaces (Exemple : S3XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX)

Vous recevrez un état de compte provenant du service de garde fréquenté par votre enfant sur lequel figure un numéro de référence unique. Lors d'un changement de service de garde, un numéro de référence différent vous sera attribué par le nouveau service de garde.

4) Effectuer le paiement selon la procédure habituelle de votre institution bancaire. Prévoir un délai de 3 à 5 jours pour le traitement de votre paiement.

Si vous avez besoin d'aide pour effectuer votre paiement par internet, veuillez communiquer avec le service à la clientèle de votre institution bancaire.